

Une curieuse romance : [1ère partie]

Autor(en): **Masson, Ch. Fr. Philib.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **44 (1906)**

Heft 33

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-203593>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

précautions qu'en exige la manipulation. Un professeur d'anarchie n'eût pas mieux fait.

Passé encore que tu donnes à tes nombreuses lectrices des recettes pour conserver les fleurs, pour détacher les-étouffes; passe même que tu leur donnes des recettes de cuisine, bien que, les rares fois où on les met en pratique, elles provoquent presque toujours une explosion de mauvaise humeur, puis des bouderies, à l'heure bénie du repas familial. Mais que tu indiques la recette pour faire sauter son prochain, que tu sortes du régime des bombes à la glace, non, ce n'est pas admissible. On ne te reconnaît plus.

As-tu donc déjà oublié les sombres pages que la dynamite a ajoutées à l'histoire de l'humanité et que ne peuvent lui faire pardonner les précieux services qu'elle a rendus dans d'autres domaines?

A peine au monde, elle semait autour d'elle ruines et désolations.

En 1866, déjà, le navire *European* apportait à Aspinwall des caisses remplies de flacons de nitroglycérine. On ne sait par quelle cause une explosion formidable se produisit. On constata la perte absolue du navire, la disparition complète de soixante personnes et la destruction totale des docks du port. Un grand nombre de cadavres, de mutilés et de blessés, gisaient autour du lieu de ce sinistre.

En 1868, un chariot chargé de 1800 kil. de nitroglycérine arrivait aux carrières de Quenast. Un cahot de la voiture provoqua une explosion terrible, pendant laquelle disparurent complètement le chariot, tous les gens occupés au déchargement, une pauvre petite fille qui jouait alentour et dont on ne retrouva qu'un pied, et trois artilleurs qui ne laissèrent d'autre trace qu'un bouton d'uniforme.

A la place occupée par la voiture se trouvait un trou béant. Les chevaux, transportés à une grande distance, étaient lardés de débris nombreux; leurs yeux étaient sortis des orbites.

Derrière l'établissement détruit, dévasté, pulvérisé, gisaient les corps carbonisés et complètement nus de deux scieurs de long. Pas une vitre ne restait aux maisons de Quenast et, dans les villages voisins, on ressentit des secousses comparables à celles d'un tremblement de terre.

En 1875 eut lieu un drame plus épouvantable encore. Un criminel faisait sauter en mer les navires dans le but d'être richement indemnisé de la perte des marchandises, assurées au centuple de leur valeur.

Dans la matinée du 10 décembre, les porte-faix de Bremerhafen transportaient brusquement sur un navire en partance pour New-York des colis arrivés en retard; une explosion formidable enleva dans un tourbillon, fourgons, chevaux et plus de soixante victimes humaines. C'était une caisse contenant de la nitroglycérine qu'un marteau mû par un mouvement d'horlogerie devait faire éclater en mer dix jours après le départ.

Et la catastrophe du fort de Joux, en 1877, et toutes celles qui ont eu lieu depuis, triste et longue série dont on ne se souvient que trop.

Tu le vois, cher petit *Conteur*, ce n'est pas l'élément qu'il te faut. Laisse à d'autres ces sombres chapitres. C'est par la gaieté et le rire qu'il te faut collaborer à l'histoire.

Un tout vieux ami,
N. T.

Dans l'intimité. — Le dîner est servi près de la fenêtre ouverte. Madame a ses nerfs. Monsieur est d'humeur massacrante.

Après cinq minutes de propos aigre-doux, madame, impatientée, lance son verre par la croisée.

Monsieur riposte en envoyant son assiette par le même chemin.

Entre la bonne, qui apporte le potage. A la vue de l'exercice auquel se livrent ses maîtres, elle lance la soupière par la fenêtre.

— Eh quoi, Sidonie, que faites-vous donc? s'écrient à la fois madame et monsieur.

— Ah! pardon; je croyais que monsieur et madame voulaient dîner dans le jardin.

Une curieuse romance.

La romance nationale qui suit, dans laquelle il y a, cependant, quelques légères licences poétiques qui font l'objet de notes spéciales, retrace très bien l'histoire de *Guillaume-Tell* dans toutes ses scènes, et c'est, croyons-nous, la seule pièce de ce genre que nous ayons sur ce sujet, en vers français. Son auteur paraît l'avoir composée en 1798 (an 8 de la République française), année de la Révolution vaudoise et de l'établissement de la République helvétique.

On avait, en allemand, plusieurs chants nationaux sur *Guillaume-Tell*, dont quelques-uns sont d'ancienne date et les autres du XVIII^e siècle; parmi ces derniers, les plus connus sont ceux de *L. Meister* et de *J. G. Lavater*, tous deux de Zurich. La Suisse française n'en possédait pas. *M. Masson* a rempli cette lacune, précisément à l'époque glorieuse de notre émancipation politique, où le héros suisse était partout justement célébré. Nous donnons cette romance avec les notes de l'auteur.

✱

GUILLAUME-TELL.

Romance suisse par Ch. Fr. Philib. Masson,
citoyen français.

Le tyran.

Vous qui d'un indigne esclavage
Traînez les fers avilissants,
De Tell imitez le courage;
Comme lui frappez les tyrans.
Albert¹, opprimant l'Helvétie,
Voulait asservir nos ayeux;
Ministre de sa tyrannie,
Gesler se rendait odieux.

Un jour, cet homme inexorable,
A ses amis donne un repas;
Il veut, pour honorer sa table,
Que l'on y serve un taureau gras;
Un vieillard laboure à sa vue,
Il lui ravit un de ses bœufs;
« Traîne avec l'autre la charrue,
Dit-il, « vous serez encor deux ».²

Chaque jour, par un nouveau crime,
Il outrage l'humanité;
La haine du peuple envenime,
Chaque jour, sa féroceité.
« Je veux rabattre l'insolence
» De ces esclaves mutins;
» A l'emblème de ma puissance,
» Je veux les voir tous prosternés ».

Le chapeau.

Il dit, et soudain, sur la place,
Plantant la lance d'un drapeau,
Sur sa pointe il veut que l'on place
Son plus magnifique chapeau.
« A cet emblème redoutable,
» Que tout passant tombe à genoux;
» Qui ne le fait pas est coupable;
» Sa mort éteindra mon courroux ».

On voit aussitôt les esclaves
Rendre un hommage avilissant:
Tous se prosternent; les plus braves
Se détournent en frémissant.
Mais Tell, plus généreux, s'indigne
Du joug qu'un peuple doit subir;
Passant fièrement sous ce signe,
Il refuse de s'avilir.

¹ C'était l'empereur Albert d'Autriche, dont le règne commença en 1298, et qui fut assassiné en mai 1308, près de Vindisch (Argovie), par son neveu le duc Jean de Souabe. Il fut inhumé dans le monastère voisin de Königsfelden.

² Dans sa romance, M. Masson a, par une sorte de licence poétique, attribué à Gesler, gouverneur impérial à Uri et à Schwitz, l'enlèvement des bœufs du vieux Melchtal, tandis que l'histoire le met à la charge de Landenberg, gouverneur du canton d'Unterwald.

Au pied de Gesler on le traîne :

Le tyran le menace encor;
Mais Tell est libre dans sa chaîne,
Il craint la honte et non la mort.
« Rien ne peut ébranler mon âme,
Dit-il, « fais venir le bourreau ».
Mais Gesler, que la rage enflamme,
Médite un supplice nouveau.

La pomme.

« Je sais, dit-il, qu'on te renomme
» Habile archer en ce pays;
» Que ta flèche abatte une pomme
» Mise sur le front de ton fils ».
A cette sentence inhumaine,
Tell veut se percer à ses yeux.
« Pour ton fils la mort serait vaine;
» Obéis, ... ou mourez tous deux ».

On apporte son arbalète;
Au chêne on attache son fils;
La pomme est mise sur sa tête;
Le père est placé vis-à-vis.
Il maudit sa fatale adresse,
Tandis que son épouse en pleurs
L'invoque au nom de sa tendresse
Et se pâme dans ses frayeurs.

Longtemps il hésite, il s'apprête;
Son cœur égarait son regard.
Enfin il lâche l'arbalète; ...
L'arc se détend, la flèche part...
Un Dieu droit au fruit la dirige;
Il tombe au front de l'enfant;
Le peuple ému, crie au prodige,
Et l'heureux père est triomphant.

(La fin samedi.)

Les plantes vénéneuses.

L'herbe de Saint-Christophe.

L'actée ou herbe de Saint-Christophe croît dans les bois ombragés et montueux. Elle a une tige de quarante à quatre-vingts centimètres, les feuilles sont d'un vert foncé en dessus, blanchâtres en dessous. Les fleurs sont blanches, petites, régulières, en une ou deux grappes compactes. Les baies sont noires assez semblables à celles du sureau. La plante est âcre et amère. Elle est toxique, administrée à forte dose et à l'état frais. On a vu les baies de l'actée exciter un délire furieux suivi de mort. Le traitement de l'empoisonnement par l'actée est le même que pour la bryone.

Le cytise.

Le cytise ou faux ébénier, est un arbre d'ornement. Les feuilles sont velues en dessous, les fleurs sont jaunes, en grappes, son bois est veiné et foncé. Tout le monde sait l'avidité avec laquelle les chèvres les mangent. On cite le cas d'une jeune fille qui, ayant tenu dans sa bouche pendant deux ou trois heures un rameau fleuri de cytise, fut prise de violentes douleurs d'estomac, de nausées, de syncopes, de dilatation des pupilles, etc. Elle fut hors de danger au bout de trois jours mais elle resta longtemps en proie à l'insomnie à une grande faiblesse.

Le houx.

La décoction de feuilles de houx produit du malaise, des picotements, un sentiment de chaleur à l'épigastre, au ventre, à la poitrine et même aux membres. Il n'y a pas de nausées, mais des coliques. Si l'estomac est irrité, il peut se produire des vomissements. Les baies de houx, qui sont d'un rouge vif et renferment quatre semences cannelées, exercent sur l'appareil digestif une excitation qui provoque le vomissement et la diarrhée.

(A suivre.)

Le remède.

Le café de malt Kathreiner ne produit pas d'excitation comme le café ordinaire et le thé. Il n'existe aucune autre boisson qui remédie aussi efficacement et en même temps aussi doucement aux conséquences néfastes de notre vie moderne que le café de malt Kathreiner. C'est précisément pourquoi il se recommande si excellentement comme boisson habituelle au petit déjeuner et au goûter.

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Hovard.
AMI FATIO, successeur.